

FORCES D'IDEAL ET PARVIS DES GENTILS

J. Joblin s.j.
Université Grégorienne Rome

Le « Parvis des Gentils » est la forme contemporaine donnée à la coopération active des chrétiens avec les autres « forces d'idéal » dans la société. Il s'agit de l'adaptation d'une pratique ancienne en vue de répondre aux problèmes d'aujourd'hui. Le but de cette note est de situer cette initiative dans une perspective historique afin de mieux comprendre l'intention du Pape.

I. Origine et fortune de l'expression

Chrétiens sociaux et socialistes ont lutté chacun de leur côté durant tout le 19^{ème} siècle pour améliorer les conditions de vie et de travail des milieux populaires. L'analyse qu'ils faisaient des causes de cette situation et de remèdes à y apporter n'étaient pas la même bien que les uns et les autres fussent d'accord sur la nécessité d'introduire des changements profonds dans la société. L'encyclique *Rerum Novarum* créa en 1891 le choc psychologique qui conduisit à la rencontre de ces deux courants en vue de mettre en œuvre certaines réformes que les uns et les autres jugeaient nécessaires. Don Sturzo (1871-1959) dans une conférence qu'il prononça à la mort de Léon XIII eut l'intuition qu'« au sein de l'agitation qui affecte le genre humain se trouve un principe directeur qui en détermine les actes et en constitue la force d'idéal ». L'expression devait être reprise plusieurs fois par Albert Thomas, socialiste et premier Directeur du Bureau international du Travail, notamment dans le message qu'il fit lire lors des célébrations qui eurent lieu à Rome sur la place Saint Pierre lorsque Pie XI y promulgua l'encyclique *Quadragesimo Anno* (1931) : « L'Organisation internationale du Travail, dit-il, ne fut pas une génération spontanée mais l'aboutissement d'initiatives déjà anciennes, d'une entente active et étroite de toutes les bonnes volontés et de toutes les forces d'idéal ». Cette expression « forces d'idéal » permit aux uns et aux autres de comprendre qu'un lien existait entre eux, plus profond que les divisions politiciennes qui les avaient divisés jusque là ; comme le devait constater Albert Thomas devant les syndicats chrétiens réunis en congrès à Munich en septembre 1928 : l'on assiste aujourd'hui à « la rencontre dans une même institution (le Bureau international du Travail), à la collaboration de toutes sortes d'hommes animés chacun de leur foi particulière, mais aussi ardents, aussi sincères, aussi convaincus, mais qui estiment indispensable de se réunir sur des terrains déterminés et dans des domaines limités pour une œuvre commune » ; voyant dans le christianisme social « une des grandes forces sociales du monde moderne », il demandait à ses auditeurs « d'affirmer hautement et pleinement l'idéal qui attire vers eux des foules nombreuses et croyantes... (car) nous aurons besoin que les croyances, que les fois particulières s'affirment et agissent unissant, dans le cœur des différents hommes... tout ce qui les porte vers une vie humaine supérieure, vers une civilisation plus haute ».

Telle est la base sur laquelle s'est construite l'affirmation de la nécessité de la collaboration des forces d'idéal. Cette inspiration a traversé les épreuves de la deuxième guerre mondiale et a reçu une nouvelle formulation dès 1947 par Jacques Maritain dans le discours d'ouverture de la deuxième conférence mondiale de l'UNESCO à Mexico (*texte intégral en annexe*). Il y définit, pour reprendre l'expression si heureuse de Madame Irina Bukova, lors le Table-ronde sur l'humanisme en décembre dernier l'idée que pour dépasser nos divisions il nous faut « remettre l'humain au cœur de l'action de la communauté internationale ».

II . Raison d'être de cette politique de collaboration entre les forces d'idéal.

Il peut paraître étrange – peut-être même suspect - de voir une collaboration s'établir entre croyants et incroyants puisque les uns et les autres s'appuient sur des certitudes incompatibles entre elles et auxquelles ils ne peuvent ni ne veulent renoncer. C'est qu'au-delà de leurs divisions existe un fonds qui leur est commun, qui s'impose à eux et les réunit. Cette vérité a reçu une formulation très heureuse de la part du philosophe et théologien le Père Gaston Fessard. Ce dernier qui fut en relation suivie avec un autre philosophe, Raymond Aron, mais qui se déclarait athée, publia en 1980 un ouvrage sur *La philosophie sociale de Raymond Aron*, dans lequel on peut lire cette phrase : « *Entre son incroyance et ma foi, la distance est aussi grande que bien marquée ; mais pourrait-elle être de nature telle, qu'elle empêche entre nous un dialogue fondé sur notre commun respect pour la « logique de vérité » et de nos libertés – car nous avons un égal devoir de vérité et de liberté* » (pp. 142-143).

Toute une philosophie de l'homme se trouve dans la réflexion du père Gaston Fessard. La condition humaine est telle que celui qui y réfléchit loyalement et dans le calme est amené à reconnaître l'existence d'un ordre supérieur qui s'impose à lui et qu'il doit respecter sous peine d'entraîner des catastrophes qui se retournent contre l'homme. Les idéologies du siècle dernier sont ici pour le démontrer. La dignité de l'homme n'est-elle pas alors de chercher à découvrir cet ordre de vérité qui s'impose à lui ? Et dans cette recherche, les uns et les autres se trouvent sur un pied d'égalité dans la mesure où ils savent se dépouiller de leurs préjugés.

III . Urgence de cette collaboration

Les problèmes sociaux qui firent découvrir cette loi de collaboration entre forces d'idéal se réclamant de motivations diverses furent à l'origine ceux de justice sociale et de paix. C'est ainsi que le traité de Versailles associa ces deux valeurs dans sa partie XIII : « attendu, y est-il dit, qu'une paix (universelle) ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale » ; mais la problématique a changé ; elle demande de nouveaux efforts en vue d'inscrire les exigences actuelles de la justice dans la réalité. La guerre froide (1945-1989) a posé la question de la survie de l'humanité et les peuples ont dû reconnaître l'impérieuse nécessité de s'abstenir à des méthodes de mort dans les relations internationales : « La guerre est indigne de l'homme » devait affirmer Jean-Paul II à diverses reprises. Un tournant s'est manifesté dans cette politique de coexistence pacifique lorsque le cardinal Silvestrini demanda à Helsinki en 1975 que la liberté religieuse, avec toutes ses composantes, soit reconnue comme constitutive du respect des droits de l'homme. L'ambassadeur suédois ne se trompa pas en y voyant une « bombe ». La conséquence en fut en effet que les relations internationales cessèrent de se limiter à des concessions réciproques ou à une cohabitation sur un minimum commun, comme l'entrevoyait en précurseur, Maritain à Mexico ; une solidarité se trouvait affirmée et devait être mise en œuvre pour construire un monde dans lequel des civilisations différentes se reconnaîtraient toutes à la recherche d'une vision commune de la dignité de l'homme. Le respect de la liberté religieuse demande en effet que soit reconnue cette priorité de la conscience car c'est dans la mesure où celle-ci existe que chacun peut satisfaire au devoir d'être plus en vue d'assurer son « développement spirituel » et de se consacrer dans la vérité à son « progrès matériel ».

IV . Rôle à venir des religions

Les considérations ci-dessus pourraient sembler s'accommoder d'un ordre purement naturel sans ouverture sur le religieux. Il n'en est rien car elles ne peuvent être mises en œuvre sans l'apport des religions. Chacune d'elles a une vue holistique de la condition humaine et de son devenir ; mais

toutes font appel à des vérités supérieures qui guident chacun dans ses choix et le protègent des illusions. Ce qu'il y a d'unique dans chacune d'elles c'est sa capacité de fixer les consciences dans la recherche du vrai, du juste, de la liberté et de la solidarité (*Pacem in Terris*) et de la faire progresser dans cette voie. Dans la mesure où cette exigence intérieure est négligée, les efforts de l'homme pour construire un monde de justice et de paix s'épuisent. Une analyse de ce processus se trouve dans les *Messages pour le Journée de la Paix* de Paul VI; partant des aspirations actuelles de l'homme et des obstacles qu'elles rencontrent, il montre comment la dimension religieuse permet de les surmonter pour avancer vers un monde plus humain. La religion ne se substitue pas aux aspirations de l'homme ; elle laisse celui-ci pleinement responsable de les inscrire dans la réalité ; elle est là pour l'aider à parfaire son effort.

L'initiative qui invite nos contemporains à se réunir sur le Parvis des Gentils s'inscrit dans une histoire déjà longue et riche ; elle invite tous les hommes à s'associer dans cette démarche qu'ils ont menée jusqu'ici le plus souvent séparément, démarche qui vise à la construction d'un monde dans lequel les cultures mettent en commun leur souci de l'homme. L'union des forces d'idéal s'impose aujourd'hui pour surmonter les défis d'ordre quantitatif et qualitatif que ne pourra pas ne pas affronter l'humanité. D'ordre quantitatif, parce que toutes les projections statistiques montrent que nous n'échapperons pas à des déséquilibres démographiques du fait de l'accroissement de la population, de l'élévation du niveau de vie qui est à l'origine d'une consommation accrue de matières premières, de la rareté de certaines d'entre elles, notamment de l'eau ; autant de tensions qui se traduiront en rivalités entre Etats si l'humanité n'est pas capable d'un saut qualitatif ; alors que le progrès technique tend à limiter l'esprit de l'homme au seul horizon terrestre il revient aux forces spirituelles de s'unir pour un monde meilleur.

Février 2011